

## Fiscalité des donations et successions en présence d'un élément d'extranéité & points de discussion dans la déclaration de succession

*Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale*

### 1. Fiscalité des donations et successions en présence d'un élément d'extranéité

- Quand y a-t-il un risque de double taxation en cas de réalisation d'une donation par un résident belge ou d'ouverture de la succession d'un résident belge ?
  - Biens à l'étranger
  - Donataires résidents à l'étranger
  - Nationalité du donateur/défunt
  - Critères de rattachement de l'Espagne, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie, des Etats-Unis
- Existe-t-il des mécanismes préventifs de la double imposition ?
- Cas particulier de la France
- Règles spécifiques dans le Code des droits de succession en cas d'éléments d'extranéité
- Casus en matière de successions et de donations

### 2. La déclaration de succession : points de discussion

- Dans le cadre de la rédaction de la déclaration de succession, quels sont les points qui nécessitent une réflexion et qui peuvent donner lieu à des discussions/litiges avec l'administration fiscale ?
  - Qualité d'habitant du Royaume
  - Evaluation des actions d'une société
  - Taux réduit pour la transmission des actions d'une société avec une activité économique
  - Insuffisance de la valeur d'un actif
  - Déclaration pour mémoire d'un actif
  - Notion de logement familial
  - Détention d'un immeuble à l'étranger
  - Non-déclaration d'une fiction
  - Droit de retour (et la subrogation)
  - Révocation d'une donation entre époux (et la subrogation)
  - Déclaration d'une dette dans une déclaration de succession complémentaire
  - Acquisition scindée
- Aperçu du déroulé de la procédure en cas de litige avec l'administration fiscale
- Prescriptions

#### Orateur :

- ◆ **Maitre Bérénice Delahaye**, avocate au Barreau de Bruxelles, collaboratrice scientifique à l'UCLouvain
- ◆ **Maitre Laetitia Buisseret**, Avocate au Barreau de Bruxelles

#### Président :

- ◆ **Maitre Stéphanie Biller** à Mons

#### Dates et lieux :

- ◆ **Le mardi 18 février 2025** à l'Hôtel Van der Valk, Mons
- ◆ **Le jeudi 13 mars 2025** à Seraing, Château du Val Saint Lambert
- ◆ **Le jeudi 13 mars 2025** en WEBINAIRE INTERACTIF en diffusion simultanée

## Horaire formation en présentiel et Webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

## Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA** par participant

## Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

## Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 580501 et vous donne droit à 3,5 points.

## CARTE-REPONSE

## KnopsEdu

### Données de facturation :

Étude : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Numéro de TVA : .....

**Coordonnées des participants** (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 : .....  
Adresse e-mail du participant 1 : .....  
Adresse postale du participant 1 : .....  
Nom du participant 2 : .....  
Adresse e-mail du participant 2 : .....  
Adresse postale du participant 2 : .....

- Inscription pour la formation du **18 février 2025 à Mons** (Hôtel Van der Valk)
- Inscription pour la formation du **13 mars 2025 à Liège** (Château du Val Saint Lambert)
- Inscription pour la formation du **13 mars 2025 en webinaire**

*Prix standard pour une inscription : **427 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **320 € HTVA** par participant pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

*Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.*

**Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement si nécessaire. Vous recevrez un message personnel par e-mail et / ou par téléphone.**

### Fiscalité des donations et successions en présence d'un élément d'extranéité & points de discussion dans la déclaration de succession

#### Comment s'inscrire ?

- [www.knopspublishing.be](http://www.knopspublishing.be)
- envoyez-nous votre carte-réponse par mail à [info@knopspublishing.be](mailto:info@knopspublishing.be)
- en activant le code QR



#### Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez deux fois le même lien d'accès à l'environnement du webinaire :

La première fois, au plus tard 2 jours avant l'événement, la deuxième fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, veuillez vérifier votre dossier "spam"

La documentation vous sera envoyée par courrier et est également disponible en téléchargement via le lien dans l'invitation ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.